

Province de Québec
Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Avis Public

Est par la présente donnée par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et greffier-trésorier de la *Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE le rôle général de perception pour l'année 2024 a été produit et déposé le 23 janvier 2024 et que nous procéderons à l'envoi des comptes de taxes le 25 janvier 2024.

QUE le Conseil a décrété que le paiement des taxes est réalisé en un versement ou au plus, en trois versements égaux :

- a) lorsque le montant total du compte de taxes pour l'année en cours est inférieur à 1 000 \$, le compte de taxes est payable en un seul versement le 1^{er} mars 2024 ;
- b) lorsque le montant total du compte de taxes est d'au moins 1 000 \$ et inférieur à 2 000 \$, le contribuable peut le payer en deux versements égaux dont le premier est payable le 1^{er} mars 2023 et le second le 1^{er} juin 2024 ;
- c) lorsque le montant total du compte de taxes est d'au moins 2 000 \$ le contribuable peut le payer en trois versements égaux dont le premier est payable le 1^{er} mars 2024, le second le 1^{er} juin 2024 et le troisième le 1^{er} août 2024.

Quiconque désire en prendre connaissance pourra le faire au Bureau municipal les mardis, mercredis et jeudis entre 9 h 30 et 16 h 00.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce 24 ième jour de janvier deux mille vingt-quatre par

Denis Cusson, directeur général et greffier-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS

Avis public : Dépôt du rôle de perception 2023

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Denis Cusson, résident à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité, certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que l'avis public annonçant le dépôt du rôle de perception pour l'année 2023, a été publié de la manière et aux endroits prévus par règlement de la Municipalité le 9 février 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9 février 2023.

Denis Cusson
Directeur général et greffier-trésorier